



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ALLIER

Le Préfet

Circulaire n° 36

Moulins, le 1^{er} juillet 2016

Le Préfet de l'Allier

à

Mesdames et Messieurs les maires
du département de l'Allier
En communication à Messieurs les sous-préfets
de Montluçon et Vichy

Objet : Commémoration de la fête nationale du 14 juillet

J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'occasion de la commémoration de la fête nationale du 14 juillet, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises le jeudi 14 juillet 2016.

Je vous remercie également de bien vouloir veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.


Arnaud COCHET